



Publié le 1 août 2014 par **Jean-Luc Soulier**, Avocat au Barreau de Paris

jl.soulier@soulier-avocats.com

Tél. : +33 (0)1 40 54 29 29, + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Pourquoi un site en neuf langues

Nous avons annoncé au début de l'été le lancement de notre nouveau site internet. Il se compose d'un site principal en français et en anglais et de sites satellites en sept autres langues. Jean-Luc Soulier nous dit pourquoi.

Nous avons annoncé au début de l'été le lancement de notre nouveau site internet. Il se compose d'un site principal en français et en anglais et de sites satellites en sept autres langues. Comme nous l'indiquons dans le portail international donnant accès à ces neuf sites, ce sont pour nous autant de « fenêtres sur le monde. »

L'activité très internationale de notre cabinet fait de nous des témoins privilégiés des évolutions de notre temps, tant au plan réglementaire que culturel et politique. La complexité accrue des lois peut inquiéter. Une vision plus panoramique permet de constater une internationalisation croissante des règles de droit aux niveaux mondial et européen grâce au travail considérable d'harmonisation réalisé dans le cadre d'organisations internationales comme l'ONU, l'OCDE ou l'Union européenne.

L'observateur attentif ne peut pourtant que constater le retour des sentiments nationalistes dans de nombreux pays, notamment en Europe de l'Est, et la tentation protectionniste dans des pays pourtant développés comme la France, que l'on pensait immunisée contre la tentation du repli sur soi. Nous avons dit ici ce que nous pensions de l'invocation du « patriotisme économique » par des personnalités politiques françaises aussi diverses que Dominique de Villepin, Marine Le Pen et Arnaud Montebourg.

Nous avons également souvent dénoncé ici la tentation réactionnaire qui s'exprime notamment dans le domaine de l'environnement et de la santé où certains adversaires déclarés de la mondialisation tentent de nous convaincre que tout va de plus en plus mal, alors que la réglementation aux niveaux mondial et européen, profuse et complexe, n'a jamais été aussi protectrice, au point que certains auteurs prédisent que l'homme qui vivra 300 ans est déjà né.

Or, c'est justement l'harmonisation de nos règles de droit au niveau mondial qui peut garantir la stabilité du monde, cette harmonisation étant le fruit de consensus entre pays développés et pays en voie de développement au sein de nombreuses organisations internationales dans les domaines du commerce, de la



santé, de l'environnement et du règlement des différends notamment.

Nous ressentons en tant que cabinet d'avocats travaillant quotidiennement pour des clients provenant de tous les continents une responsabilité sociale dans la lutte contre le pessimisme ambiant, la tentation du repli sur soi et les sectarismes politiques ou religieux, qui transforment en ennemis tous ceux qui ne pensent pas comme soi.

C'est la raison pour laquelle nous affirmons dans la page d'accueil de notre nouveau site donnant accès à nos sites complets en français et en anglais et à nos sites satellites en sept autres langues que « cette approche multilingue est un acte de foi dans les progrès de la mondialisation et un tribut à nos clients et amis du monde entier. »

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.